Administration communale de Beaufort

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte

Type de marché : Fournitures

Date limite de remise des plis : 04/04/2025 10:00

Lieu : Les offres non conformes au règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et portant l'inscription : Soumission pour « INSTALLATION ÉLECTRIQUES – PHASE 1 + 2 » – Projet « Nouvelle Construction du Centre d'Accueil Müllerthal à Beaufort » sont à remettre au portail des marchés publics pour l'ouverture de la soumission.

Intitulé : TRAVAUX DE INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Description : • Installations de chantier • Canalisation et tubes vides :environ 600 ml • Câblage divers -20 000 ml • Appareillages divers : Environ 650 pcs • 1 Station de Gestion d'éclairage • Eclairage de secours et de sécurité • Eclairage intérieur, Extérieur • Détection Incendie • Réseau informatique et téléphonique • Désenfumage • Vidéoparlophonie , Intrusion

Critères de sélection : Conditions minima de participation : - Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier : 20 personnes - Chiffre d'affaires supérieur à 1.8 millions euros/an dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible.

Conditions d'obtention du dossier : Le dossier de soumission et les plans sont à télécharger par les intéressés sur le Portail des Marchés Publics www.pmp.lu. Il ne sera procédé à aucun envoi du dossier de soumission. La remise électronique est obligatoire. Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés sur le portail susmentionné ne seront pas prises en considération.

Réception des plis : Les offres doivent être déposées et signées obligatoirement de façon électronique sur le portail des marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture. Les offres sous forme de papier ne seront pas acceptées.

No. avis complet sur pmp.lu: 2500176

Le collège échevinal: M.Jean-Luc Nosbusch, bourgmestre M. Bruno Grilo, Mme Lynn Mossong, échevins